

Jean-Philippe Raud Dugal

11 avril 2008

Carte postale de Beauce



Un champ d'éoliennes dans la Beauce

Photo : Jean-Philippe Raud Dugal (avril 2008)

La Beauce, espace traversé plus qu'habité, la « mer de blé » de l'espace rural français, connaît aujourd'hui des mutations que personne ne pouvait envisager encore au début du XXI^e siècle. A un paysage horizontal que seule la cathédrale de Chartres parvenait à troubler, se substitue, à mesure que la demande en énergies renouvelables se fait jour, une verticalisation plus ou moins maîtrisée. Comment lire ce paysage, proche de Poinville (voir lien sur Google Earth) traversé à près de 200 km/h par un TEOZ, sorte de Corail amélioré, en direction du Sud et dans lequel votre serviteur n'a pas hésité une seconde à se saisir de son appareil photo ?

On est loin de cet extrait du *Tableau géographique* de la France de P. Vidal de la Blache : « La nécessité de puits très profonds et soigneusement aménagés a forcé la population à s'agglomérer en villages. La grande ferme rectangulaire à cour intérieure des plateaux limoneux du nord de la Loire fait partie, en Beauce, du village même. Celui-ci est purement et prosaïquement agricole ; on ne voit même plus, comme en Picardie, une ceinture de vergers en égayer les abords. Une série de meules de paille en est le signal ordinaire ».

L'artificialisation du paysage est une constante de la Beauce. Cet espace aux formes géométriques voué depuis des décennies à la culture intensive et au gigantisme n'est pas marqué par des séparations nettes. Cette carte postale indique quand même un changement dans l'ordre du gigantisme. En effet, au pied de la première éolienne se déplace un tracteur aux dimensions respectables si on le compare à ses comparses corréziens. Ainsi ce gigantisme matériel a connu un renversement depuis l'entrée en service des champs d'éoliennes dans la région Centre. Inexistantes ou presque en 2000, ces éoliennes font aujourd'hui de ce territoire

le plus grand producteur d'énergie renouvelable de France devant la région Languedoc-Roussillon. D'un espace traversé par les radiales du Bassin Parisien, les réseaux autoroutiers (on peut remarquer l'ancienne RN 20 au premier plan) et ferrésmais aussi lieu de transit de l'électricité (par les pylônes de hautes tensions qu'on peut ne fait plus que deviner sur la photographie), a été substitué ces nouvelles cathédrales à palmes qui traquent les vents léchant sans retenue cette plaine qui semblait pourtant immuable. C'est à travers ce « cannibalisme paysager » qu'est introduite la nouveauté. Qu'en pensent les habitants du village qui se situe à l'arrière-plan et qui « jouissent » d'un nouvel horizon, plus vertical celui-là ? Cette question aurait mérité un arrêt en pleine campagne que le conducteur ne semblait pas prêt à m'accorder.

En fait on pourrait tout simplement envisager ce paysage en reprenant cette phrase de Jacques Lévy prise dans un tout autre contexte dans la revue *EspaceTemps.net* : « Une collection d'objets indépendants qui ont aussi quelque chose en commun ».

Jean Philippe Raud Dugal

Pour aller plus loin :

Une étude de Paul et Xavier Arnould pour *Géoconfluences* : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/do...>

Pour saisir l'importance de l'énergie éolienne en France :

- <http://www.thewindpower.net/295-fra...>
- <http://www.thewindpower.net/258-car...>

L'article de Jacques Lévy : <http://www.espacestems.net/documen...>

Sur le site des Cafés géographiques :

- [Carte postale de Sardaigne](#)
- [L'énergie et le Grenelle de l'environnement](#)



Un lien GoogleEarth

© Les Cafés Géographiques - cafe-geo.net